

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 76 (2014)

Artikel: La réussite du boulanger Thürler
Autor: Broillet, Leonardo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

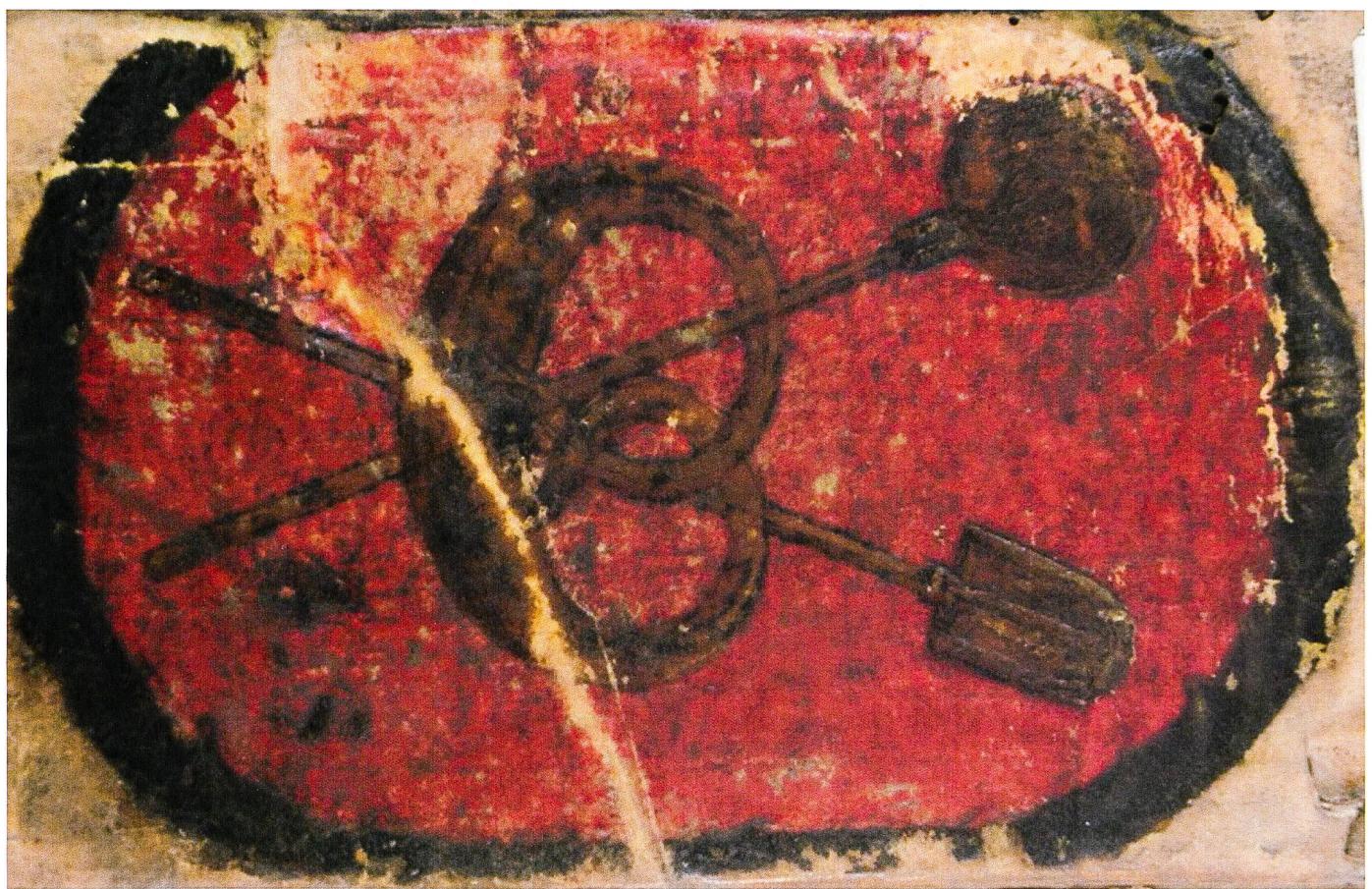
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Armoiries de l'abbaye des
boulangers dessinées sur la
couverture d'un registre.
AEF, Corporations 3.7.

DU PAIN, DU VIN, DES AFFAIRES : UN PARCOURS DE VIE BOURGEOIS

LA RÉUSSITE DU BOULANGER THÜRLER

L'extraordinaire richesse des sources à disposition permet de retracer dans le détail le parcours ascensionnel d'un jeune boulanger natif de La Roche, établi à Fribourg au milieu du XVII^e siècle.

PAR LEONARDO BROILLET

L'auteur, archiviste cantonal adjoint, a effectué ses études en histoire à Milan et Zurich où il a obtenu un doctorat. Ses recherches portent essentiellement sur le domaine de l'histoire économique et sociale.

Cet article développe une conférence présentée par l'auteur les 19 et 20 mars 2014 dans le cadre du cours public «Parcours de vie» organisé par la SHCF.

Hans-Ulrich Thürler n'a pas accompli d'exploits propres à rester dans la mémoire collective ou dans celle des historiens. Il n'a pas fait de carrière politique remarquable (il n'aurait pas pu) et ne s'est distingué ni dans les arts ni dans les lettres. Il ne s'agit que d'un homme ordinaire, qui par d'heureux concours de circonstances, des stratégies dûment réfléchies et une vie de travail fut capable d'améliorer considérablement ses conditions de vie. Son parcours reste néanmoins remarquable, parce qu'il documente la vie quotidienne d'un pan méconnu de la société fribourgeoise du XVII^e siècle, celui de la bourgeoisie marchande de la capitale.

ALLER EN VILLE

La famille Thürler – Theraullaz en patois – est l'une des plus anciennes du pays de La Roche. Déjà nombreuse au XVI^e siècle, ses différentes branches résidaient dans divers hameaux de la région. Les Thürler établis à Scherwyl, le hameau central, y tenaient une auberge et Peter Thürler revêtit la fonction de métral du pays en 1586-1590. Son fils homonyme devint bourgeois de Fribourg en 1631 et fut le père de Christu, aubergiste de Scherwyl, à son tour père de Hans Thürler, un notaire très actif dans la ville de Fribourg de 1661 à 1721. Christu, un autre fils du métral, fut le père de Hans, paysan et aubergiste à Scherwyl. Ce dernier ne semble avoir eu, avec son épouse Claudia Bapst, qu'un seul enfant, baptisé à La Roche le 4 mai 1646¹. L'enfant fut nommé Ulrich, comme son parrain, le curé de Pont-la-Ville Ulrich Frey.

Ulrich Thürler grandit donc à Scherwyl, où il reçut vraisemblablement les rudiments scolaires du curé du village. Malheureusement, le père décéda prématurément alors que le garçon n'avait qu'environ 10 ans. Ce qui peut ressembler à une tragédie familiale bien courante, tout en gardant ses contours dramatiques, offrira néanmoins au fils des opportunités hors du commun. En effet, Claudia Bapst, sa mère, se remaria vers 1656 avec Niklaus Schenevey, un riche maître boulanger fribourgeois. Par conséquent, toute la famille déménagea en ville – Schenevey possédait une maison dans le quartier de la Neuveville – et le domaine paternel fut vendu à un bon prix en 1658². De fait, Ulrich suivit sa mère à Fribourg et il fut inscrit au Collège des Jésuites en 1656 déjà³.

Très probablement, il suivit les cours du Collège pendant quatre ans, jusqu'en 1660, date à laquelle il commença son apprentissage de boulanger chez son beau-père⁴. Ce dernier était d'ailleurs un personnage très

¹ AEF, Microfilm 7613, baptêmes de La Roche 1638-1684.

² AEF, RN 257, fol. 176, 28.1.1658.

³ BCUF, Ms L 294, 1656.

⁴ Sur l'abbaye des Boulangers et le rôle tenu par les différents personnages cités, on renvoie à AEF, Corporations 3.2 et Corporations 3.3.

influent au sein de l'abbaye des Boulangers, la corporation de métier qui rassemblait les boulanger et les aubergistes de la ville ainsi que les meuniers de la campagne⁵. Non seulement boulanger, Schenevey faisait aussi commerce de bétail et de vin qu'il revendait en grandes quantités notamment à des aubergistes de la Singine et de Schwarzenbourg.

S'ENRICHIR

Ulrich Thürler, désormais systématiquement nommé Hans-Ulrich dans les documents, termina son apprentissage de boulanger en deux ans et fut admis à son tour, en 1662, dans l'abbaye des Boulangers. Dans un premier temps, il travailla avec son beau-père, avant d'être reçu, en 1664, «maître boulanger» : dès lors, il put commencer à travailler en indépendant et se lancer pleinement dans cette profession lucrative.

Sous l'Ancien Régime, les boulanger étaient très rares à la campagne car les familles produisaient leur pain elles-mêmes, de nombreuses fermes étant dotées de leur propre four. En ville, par contre, la production de pain était très réglementée et, notamment à cause des risques d'incendie, seuls les boulanger étaient autorisés à cuire du pain. Certains produisaient le pain blanc, plus cher et destiné à une clientèle plus aisée, d'autres le pain noir, aliment consommé par les couches les plus modestes de la société : on distinguait clairement au XVIII^e siècle, le «pain pour maître» du «pain pour domestique»⁶. Il s'agissait d'un marché important et il n'est donc pas étonnant que les boulanger de la ville eussent été régulièrement engagés dans la lutte pour le maintien de leurs priviléges, notamment combattus par les aubergistes qui cherchaient à produire eux-mêmes leur pain⁷. Ces derniers, de leur côté, étaient aussi menacés par la concurrence des boulanger. Très fréquemment, en effet, boulanger et pâtissiers exploitaient, en annexe à leur activité principale, une pinte où l'on pouvait consommer du vin, du pain et du fromage. Bien entendu, les aubergistes cherchaient par tous les moyens à limiter la concurrence des boulanger en s'assurant que ces derniers ne puissent proposer le logement aux clients. Les rapports entre aubergistes et boulanger-pintiers étaient souvent concurrentiels mais parfois aussi complémentaires et collaboratifs. En général, les deux catégories devaient se défendre contre les autorités qui, face aux consommations excessives de vin, tentaient régulièrement de freiner l'activité des pintes et de limiter le nombre d'auberges. Appa-

⁵ GUTZWILER 1949, p. 100 ss.

⁶ AEF, Fonds de famille de Buman, Hausbuch von Tobie de Buman, 1779-1796, comptes de 1782.

⁷ AEF, RM 24, fol. 73, 24.3.1504.

rement, ils réussirent à bien se prémunir contre ces mesures, car les arrêtés interdisant aux boulanger de vendre du vin faisaient en général long feu, et les boulanger de la ville de Fribourg continuèrent à faire commerce de vin durant tout le XVII^e et le XVIII^e siècle⁸.

Hans-Ulrich Thürler se lança donc lui aussi dans le commerce du vin en le servant non seulement à la pinte, mais en le revendant aussi parfois en tonneau à des aubergistes de la campagne⁹. Il chercha rapidement à élargir ses affaires en faisant notamment quelques opérations qui lui valurent d'être remis à l'ordre et amendé par l'abbaye, qui ne tolérait pas la concurrence déloyale. Il tenta, par exemple, de rembourser des dettes qu'il avait contractées auprès d'aubergistes en leur fournissant du pain : bien entendu, c'était une astucieuse façon de se gagner des clients – en se profilant comme fournisseur officiel de pain¹⁰. Cela n'eut apparemment pas de conséquences, et Thürler consolida rapidement sa situation économique par la poursuite de ses commerces et par des activités de prêt.

⁸ À ce propos, cf. AEF, RM 141, 4.1.1592; RM 163, 6.11.1612; RM 212, fol. 386, 25.10.1661; RM 215, fol. 136, 21.3.1664; RM 236, fol. 20, 23.1.1685 et fol. 70, 15.2.1685; Mandatenbuch 2, fol. 186 v, 11.4.1601; Mandatenbuch 3 fol. 622 v, 20.11.1626

⁹ À ce propos: AEF, percepteurs de l'Ohmgeld, comptes 40a et suiv.

¹⁰ AEF, Corporations 3.3, fol. 21, 24.2.1671.

¹¹ AEF, RP II C 1a, fol. 30, 1.10.1680.

¹² AEF, RN 279, fol. 112, 29.12.1675.

¹³ AEF, RM 215, fol. 299 v, 30.6.1664; AEF, Registre des bourgeois n. 7, fol. 73. À propos de la bourgeoisie fribourgeoise et des élites, voir BINZ-WOHLHAUSER 2014, pp. 32 et suiv.

SE PROMOUVOIR

Deux événements contribuèrent dès le début de sa carrière à renforcer sa position dans la société fribourgeoise. Tout d'abord, en 1662 – il était alors âgé de 18 ans –, il se maria avec Claudine, la fille du bourgeois Pierre Booz. Ce dernier, maître tanneur au quartier de la Neuveville, était également un propriétaire foncier aisé. Booz maintint de très bonnes relations avec son gendre et même après le décès de Claudine, en 1680, il fut témoin, avec l'autre beau-père Niklaus Schenevey, du second mariage d'Hans-Ulrich Thürler¹¹. Leur relation familiale fut également renforcée par des convergences dans les affaires et il n'est pas rare de voir apparaître dans un même document les noms de Thürler, de son beau-père Booz et même de Niklaus Schenevey. Tel est le cas par exemple dans l'acte d'achat d'une maison à la rue d'Or: d'où il ressort que Thürler s'était présenté devant le notaire en compagnie de ses deux beaux-pères¹². Le second jalon de son ascension sociale se situe deux ans après son mariage, lorsqu'il est nommé maître boulanger et qu'il obtient simultanément la bourgeoisie commune de la ville de Fribourg¹³. Bien que ce statut ne lui conférât pas l'accès aux charges publiques, apanage de la bourgeoisie privilégiée, il n'en renforçait pas moins sa position en le démarquant comme bourgeois à plein titre et en le lavant de ses origines rurales.



A l'église des Augustins, l'autel de saint Erhard dressé par l'atelier Reyff pour l'abbaye des Boulangers au temps où Hans-Ulrich Thürler en dirigeait la Confrérie (1686).

Photo :
Service des biens culturels,
Francesco Ragusa

Très actif au sein de son abbaye, Hans-Ulrich en obtint rapidement la présidence puisqu'il revêtit la fonction de régent en 1678-1680. Il s'agissait d'une fonction prestigieuse qui était certainement la plus élevée à laquelle pouvait aspirer un bourgeois commun. En 1689, lors de la fête des Rois, il était *Schützenhauptmann*, c'est-à-dire capitaine des tireurs, et défila ainsi à la tête d'un grand nombre d'hommes armés de mousquets. Cette année-là, il présida également la Confrérie des Tireurs de Saint-Sébastien, une institution qui serait plus tard renommée Société de Tir de la ville de Fribourg. Comme d'autres corporations, l'abbaye des Boulanger était étroitement liée à une confrérie religieuse, celle de Saint-Erhard, déjà présente au Moyen-Age et détentrice d'un autel en l'église des Augustins. Thürler présida également la Confrérie, en étant *Lichtmeister* en 1685-1686. Le nom de cette fonction rappelle que son détenteur était responsable des cierges qui brûlaient à l'autel du saint patron. C'est à l'époque de sa présidence et certainement grâce à son initiative que la Confrérie fit dresser un grand autel par l'atelier Reyff en 1686 : Thürler était à la tête des quatre délégués chargés de faire exécuter cet ouvrage¹⁴. Ce magnifique autel que l'on peut encore admirer à l'intérieur de l'église des Augustins est le seul objet lié à l'existence d'Hans-Ulrich Thürler qui nous soit parvenu.

Sa première épouse, Claudia Booz mourut en couches en 1680 en lui laissant six enfants, dont la plupart étaient encore en bas âge. Avec la bénédiction de ses beaux-pères, Hans-Ulrich Thürler se remaria très rapidement. Il ne s'agissait point d'un mariage dicté par le hasard, mais bien le fruit d'une stratégie dûment réfléchie. Veuve d'un maître boulanger nommé Peter Jenner, Christine Roulin avait obtenu l'autorisation temporaire de l'abbaye de pouvoir poursuivre l'activité de son défunt mari. Elle ne tarderait pas à perdre ce droit si un autre maître boulanger n'intégrait pas bientôt son ménage. Le mariage présentait donc des avantages pour les deux parties: la veuve évitait de se trouver dans une situation difficile, tandis que notre boulanger y gagnait une femme disposant de toute l'expérience nécessaire pour l'assister dans la gestion quotidienne de la boulangerie et de la pinte. De leur union ne naquit point d'enfant et Christine mourut aux alentours de 1711.

¹⁴ AEF, Corporations 3.8, feuille insérée à la p. 219, 8.4.1686; Pflug 1994, p. 70 et 175.

¹⁵ La généalogie de la descendance de Hans-Ulrich est partiellement reconstruite dans AEF, généalogies diverses 232 et généalogies Schneuwly X 19.

Veuf pour la seconde fois, Hans-Ulrich Thürler se remaria en 1712 avec une certaine Anna Winkler qui lui survécut et décéda en 1743¹⁵.

PLACER SON ARGENT

De nature prudente, Hans-Ulrich Thürler ne réinvestissait pas tous les bénéfices de ses activités dans le commerce, mais les plaçait dans des biens fonciers. En plus d'une maison dotée d'un four et située dans le quartier de la Neuveville, il acheta en 1676 une maison en l'Auge. En 1680, il possédait déjà un grand alpage, nommé Loofang, situé entre Bellegarde et le Simmenthal¹⁶. Cette acquisition, parfaitement dans l'esprit du temps, s'inscrivait dans la tendance du patriciat de la capitale à placer son argent dans la propriété alpestre, un type d'investissement très rentable grâce à la hausse de la valeur du fromage¹⁷.

En 1688, il acheta à Pierre Booz un domaine situé à Bourguillon, sur lequel existait un *Schlössli*, c'est-à-dire une maison de maître¹⁸. Par la suite, il agrandit encore ce domaine par d'autres acquisitions. Comme bien des patriciens, Hans-Ulrich Thürler disposait désormais aussi d'une maison de campagne, un bien prestigieux qui lui faisait gagner en considération sociale. Par la suite, il acheta encore au moins un domaine avec grange à Zénauva, un gros domaine au Petit-Marly qu'il ne garda pas longtemps et une gîte avec chalet au-dessus de Corbières. Même s'il confiait ses biens agricoles à des fermiers, l'administration de ses nombreux avoirs l'occupait de plus en plus; les sources permettent de supposer qu'il céda ses activités principales à son fils aîné, Jacques Thürler, maître boulanger depuis 1690¹⁹. En 1701, Hans-Ulrich Thürler passa un cap important en prenant en location pour trois ans à ses parents Schenevey l'auberge de la Clé²⁰. Formellement aubergiste, il ne poursuivit cependant pas très longtemps cette activité car, dès 1703, son second fils Jean reprit la location de la Clé avant d'acheter carrément le bâtiment.

CONSOLIDER ET PLANIFIER SA SUCCESSION

Hans-Ulrich Thürler passa donc les dernières années de sa vie à administrer ses biens. On ne sait s'il s'adonna à une certaine oisiveté dans sa demeure de Bourguillon, mais il est certain qu'il prit un soin particulier à promouvoir le destin de ses enfants. Nous avons déjà cité Jacques (1668-1712) qui, non content d'être boulanger, fit en 1697 l'acquisition de l'hôtel de l'Ours, une auberge prospère où l'on consommait de grandes

¹⁶ AEF, Grosse de Bellegarde 4, fol. 434v.

¹⁷ A propos de la propriété des alpages, cf. BODMER, RUF-FIEUX 1972, pp. 32-41; STEINAUER 2000, pp. 176-177.

¹⁸ AEF, RN 285, fol. 20, 9.2.1688.

¹⁹ AEF, RN 289, fol. 79, 22.6.1701.

²⁰ AEF, Corporations 3.3, 8.3.1690; Corporations 3.5, 11.3.1699; Corporations 3.8, 1.2.1698: le fils devint rapidement régent de l'abbaye, de 1698 à 1703.



quantités de vin et qui s'avéra un excellent investissement. Jean, né en 1673 et décédé après 1711, possédait l'auberge de la Clé et n'eut apparemment pas de descendance. Les trois filles de Hans-Ulrich qui atteignirent l'âge adulte furent toutes mariées dans des familles bourgeois de la ville. Marie-Elisabeth (1665-1720) épousa Jean Perroulaz, un riche marchand. Anne-Marie (1666-1701) fut mariée en 1688 à Simon Litzistorf, dont elle eut notamment un fils boulanger. Anne-Marie (1679-av. 1720), une autre fille du même nom²¹, épousa quant à elle Hans Franz Veillard, un bourgeois n'appartenant apparemment pas à l'homonyme famille plus connue sous son patronyme allemand d'Alt.

La dernière initiative importante que l'on attendait du patriarche était la préparation de sa succession, une question potentiellement délicate, étant donné l'importance des biens accumulés dans le courant de sa vie. Hans-Ulrich se rendit ainsi chez son petit-cousin, le vieux notaire Hans Thürler, et lui dicta le 8 décembre 1717 ses dernières volontés²². Pour le repos de son âme, il destina un legs de 60 écus aux Capucins: en homme pratique, il décida que ses héritiers seraient tenus de leur fournir du pain et du vin jusqu'au paiement de la somme totale. Devenu entre-temps grand-père, il fit également de nombreux legs à ses petits-enfants : il leur destina la selle et le mousquet avec cartouchière se trouvant à Bourguillon, son poignard, des gobelets et des couverts en argent. Le document cite également du mobilier, dont en particulier un cabinet, c'est-à-dire un meuble à tiroir typique des collectionneurs, dans lequel il conservait peut-être ses archives et ses trésors. Deux biens fonciers semblent lui tenir particulièrement à cœur, l'habitation principale de la Neuveville et sa maison de campagne de Bourguillon. Il mit également un soin particulier à s'assurer que sa jeune troisième épouse puisse subvenir à ses besoins. Ses petits-enfants (son fils Jacques étant décédé en 1712 déjà) et son fils Jean furent déclarés héritiers universels.

Hans-Ulrich Thürler décéda dans le courant de l'année 1719, à l'âge de 73 ans, mais il n'est pas possible d'en connaître le jour précis, étant donné que les registres des sépultures de la paroisse de Saint-Nicolas manquent pour ces années. L'ancien boulanger ne laissa pas seulement à ses héritiers une solide situation financière mais aussi une bonne place dans la société fribourgeoise, avantage appréciable pour qui évolue dans le monde des affaires. La génération de ses petits-enfants poursuivit ses activités dans la direction voulue par le grand-père et les garçons continuèrent à exercer les professions d'aubergistes et de marchands-boulanger. Deux petites-

Ci-contre:
 Marie-Françoise Thürler, née Denoyer, peinte par Gottfried Locher en 1785: la descendance de Hans-Ulrich Thürler était parfaitement intégrée, au XVIII^e siècle, dans la bourgeoisie marchande aisée de la ville de Fribourg.
 MAHF 1992-43, photo: Primula Bosshard MAHF.

²¹ Il arrivait que l'on baptise plusieurs enfants du même nom, mais on leur donnait des noms usuels différents. L'une était probablement appelée Anne, l'autre Marie.

²² AEF, RN 292, fol. 52-55.

filles furent même mariées dans des familles patriciennes : Denise avec Joseph Zurthannen et Anne-Marie avec le notaire Beat Gady (1696-1753). L'arrière-petit-fils Philippe Thürler, né en 1738, fut marchand et épousa une bourgeoise nommée Marie Nussbaumer ou plutôt, à la française, Marie Denoyer. Il existe d'elle un très beau portrait peint par Gottfried Locher, en 1785, où elle pose en perruque et élégamment vêtue. Leur fils Jean-Baptiste (1770-1840) était négociant et tenait un café avec billard à la rue de Lausanne²³. Il réussit à être admis dans la bourgeoisie privilégiée en 1783, trop tard cependant pour avoir accès aux charges publiques de l'Ancien Régime auxquelles ses ancêtres avaient peut-être aspiré. La révolution, en effet, ébranla peu après tout le système et Jean-Baptiste, bien qu'«ami de l'ancien gouvernement, boudant le nouveau», devint membre de la première municipalité de la ville de Fribourg en 1799²⁴. À partir de cette date et après presque deux siècles d'absence de la scène publique, lui et ses descendants furent très actifs et de nombreux membres de la famille se distinguèrent comme ecclésiastiques, médecins et dans d'autres fonctions prestigieuses.

L. B.

BIBLIOGRAPHIE

- BINZ-WOHLHAUSER Rita, *Zwischen Glanz und Elend. Städtische Elite in Freiburg im Üchtland (18. Jahrhundert)*, Zurich 2014
- BODMER Walter, RUFFIEUX Roland, *Histoire du gruyère en Gruyère du XVI^e au XX^e siècle*, Fribourg 1972
- DORAND Jean-Pierre, *La ville de Fribourg de 1798 à 1814: les municipalités sous l'Helvétique et la Médiation, une comparaison avec d'autres Villes-Etats de Suisse*, Fribourg 2006
- PFULG Gérard, *Un foyer de sculpture baroque au XVII^e siècle. L'atelier des frères Reyff Fribourg (1610-1695)*, Fribourg 1994
- STEINAUER Jean, *Patriciens, fromagers, mercenaires. L'émigration fribourgeoise sous l'Ancien Régime*, Lausanne 2000
- GUTZWILER Hellmut, *Die Zünfte in Freiburg i. ue. 1460-1650*, Fribourg 1949

²³ DORAND 2006, p. 135.

²⁴ DORAND 2006, pp. 135 et suiv., citation p. 137.